

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2008

Réception par le Prefet : 12/11/2008

Publication : 14/11/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2008-12-8-7

Séance du vendredi 7 novembre 2008

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

**PROGRAMME F027
PLAN DE REVITALISATION DE
L'ECONOMIE DANS LE HAUT-RHIN
LANGUE ET CULTURE REGIONALES – SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT
DE NOUVEAUX SITES BILINGUES
(SECONDE LISTE 2008)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-8^e/05 du 14 décembre 2006, relative au B.P. 2007 « Programme Langue et Culture Régionales 2007 »,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/III-8^e/10 du Conseil Général du 23 juin 2006 fixant le programme F027 – Plan de revitalisation – soutien au développement de nouveaux sites bilingues,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve pour un montant de 15 000 € la seconde opération de subvention d'investissement scolaire (programme F027 soutien au développement de sites bilingues) de 2008 au bénéfice de la commune de Rantzwiller précise que la dépense

correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 28 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions